- ments mobiles de la toiture sont articulés les uns sur les autres et peuvent s'emboîter et être escamotés à l'intérieur d'un réceptacle arrière grâce à un dispositif à chaîne, commandé par une manivelle disposée sur le tablier de la voiture et à portée de la main du conducteur.
- 2 Carrosserie transformable d'après la revendication et la sous-revendication 1, caractérisée en ce que l'ouverture du réceptacle arrière, le fonctionnement du dispositif d'escamotage et la fermeture du réceptacle arrière, sont réalisés successivement au moyen d'un même organe de manœuvre, à l'aide d'un engrenage à vis comportant au moins un écrou fixé angulairement, cet écrou présentant extérieurement sur toute sa longueur au moins une crémaillère qui engrène lors du passage de l'écrou à leur niveau avec des pignons de commande de l'escamotage de la toiture et de l'ouverture et de la fermeture du réceptacle arrière.
- 3 Carrosserie transformable d'après la revendication et les sous-revendications 1 et 2, caractérisée en ce que la liaison cinématique entre l'organe de manœuvre et le dispositif de commande particulier au déplacement des éléments de la toiture ainsi qu'à celui du déplacement du couvercle du réceptacle arrière est réalisée par des câbles et des roues dentées.
- 4 Carrosserie transformable d'après la revendication et les sous-revendications 1 et 2, caractérisée en ce que la liaison cinématique entre l'organe de manœuvre et le dispositif de commande particulier au déplacement des éléments de la toiture ainsi qu'à celui du déplacement du couvercle du réceptacle arrière est réalisée par des arbres longitudinaux, des arbres transversaux et des engrenages.
- 5 Carrosserie transformable d'après la revendication et les sous-revendications 1 et 2, caractérisée en ce que les éléments mobiles de la toiture peuvent être escamotés par basculement.

- 6 Carrosserie transformable d'après la revendication et les sous-revendications 1 et 2, caractérisée en ce que les éléments mobiles de la toiture peuvent être escamotés par glissement les uns dans les autres, l'ensemble des éléments coulissant jusque dans un réceptacle formé par le prolongement de la carrosserie.
- 7 Carrosserie transformable d'après la revendication, caractérisée en ce que l'ouverture du réceptacle arrière est obtenue par un levier agissant par des câbles sur des biellettes solidaires du couvercle, le déplacement des éléments mobiles étant obtenu par une manivelle agissant, par renvois coniques, sur des arbres qui entraînent, par chaîne, un dispositif à roue et à vis sans fin, lequel commande par chaîne un arbre de pivotement relié aux éléments mobiles de la toiture.
- 8 Carrosserie transformable d'après la revendication, caractérisée en ce que l'ouverture du réceptacle arrière est obtenue par un levier agissant, par câbles et chaînes, sur un pignon qui entraîne, par chaîne et câble, des biellettes solidaires d'un couvercle du réceptacle, le déplacement des éléments mobiles de la toiture étant obtenu par une manivelle agissant, par renvois coniques, sur des arbres dont l'extrémité de l'un constitue la vis d'un dispositif à roue et à vis sans fin dont la roue commande par chaîne un arbre de pivotement relié aux éléments mobiles de la toiture.
- 9 Carrosserie transformable d'après la revendication, caractérisée en ce que l'ouverture du réceptacle arrière est obtenue par un moteur électrique actionnant, par roue et vis sans fin, un arbre fileté sur lequel se visse un écrou relié par bielles au couvercle du réceptacle, le déplacement des éléments mobiles de la toiture étant obtenu par un moteur électrique actionnant par des dispositifs à roue et à vis sans fin, un arbre de pivotement relié aux éléments mobiles de la toiture, cet arbre portant une biellette reliée à un dispositif